

Le séminaire de restitution de la Stratégie Biodiversité en vue d'un développement durable de Mayotte s'est tenu à Mamoudzou le 23 avril 2013.

Le séminaire avait plusieurs objectifs. Il visait d'une part à mobiliser et rassembler les acteurs de Mayotte autour des enjeux de la biodiversité mahoraise et d'autre part, à proposer une Stratégie Biodiversité capable d'y répondre par des actions concrètes portées par les acteurs locaux.

Le présent Appel, adopté par les participants, soutient l'adoption de la proposition de Stratégie Biodiversité issue des contributions de plus de 90 personnes.

L'Appel de Maoré

CONSIDERANT que l'île de Mayotte, Département d'outre-mer et région Ultrapériphérique Européenne, abrite une biodiversité d'importance mondiale ;

RECONNAISSANT le rôle majeur des écosystèmes pour le maintien de la qualité de vie des mahorais et les activités économiques et sociales ;

CONSCIENTS de la vulnérabilité de la biodiversité de Mayotte face aux menaces que font peser l'augmentation des activités humaines ;

RECONNAISSANT que la dégradation des écosystèmes et de leurs services rendus auraient un coût très élevé pour le territoire de Mayotte ;

CONSIDERANT le rôle déterminant des choix réalisés localement en matière d'aménagement et de gestion du territoire sur le maintien de la biodiversité et des services rendus par la biodiversité ;

RECONNAISSANT l'importance de l'action locale pour répondre aux enjeux globaux de biodiversité ;

CONSIDERANT également que l'implication de tous les acteurs du territoire est indispensable pour limiter les pressions sur la biodiversité et s'engager dans la voie du développement durable ;

Les acteurs mahorais réunis le 23 avril 2013 à l'occasion du Séminaire de restitution des propositions pour une stratégie Biodiversité de Mayotte s'engagent à :

SOUTENIR l'adoption prochaine et la mise en œuvre de la Stratégie Biodiversité pour le développement durable de Mayotte ;

FAIRE CONNAITRE les enjeux de préservation de la biodiversité mahoraise à l'ensemble de la population ;

PARTICIPER à leur échelle à la mise en œuvre d'actions entrant dans le cadre commun de la Stratégie Biodiversité pour le développement durable de Mayotte ;

CONTRIBUER à une meilleure prise en compte de la biodiversité et des services qu'elle rend à nos sociétés dans toutes les politiques du territoire mahorais ;

ENCOURAGER les initiatives citoyennes ainsi que les manifestations et événements locaux et nationaux en faveur de la préservation de la biodiversité, comme la semaine du développement durable et la fête de la nature.

SOLLICITER l'appui de l'Union Européenne, dans le cadre de ses programmes structureaux, pour la mise en œuvre des actions de la Stratégie Biodiversité.